

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1906)**

Heft 17

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

24 locomotives, d'un atelier, de dortoirs, réfectoires, bureaux, chambres de bain, huilerie, d'un pont-tournant et tous ses accessoires : grues, fosse à piquer, places à charbon, réservoir d'eau, enfin de toutes les voies nécessaires branchées sur une entrée et sur une sortie bien distinctes.

L'ensemble des installations pour les locomotives a coûté 650,000 fr.

Une mention spéciale paraît nécessaire pour la remise à locomotives.

Elle est, sauf erreur, le premier exemple de construction de ce genre tout en maçonnerie et en béton armé. La toiture toute entière, les carnaux à fumée, les cheminées sont en béton armé, système Hennebique, représenté par les figures de notre texte (fig. 4, 5, 6 et 7).

L'on a voulu éviter complètement la corrosion des charpentes métalliques, et les risques d'incendie. — Nous croyons que l'on s'en est exagéré le danger, car il est constaté par maints exemples chez nous et ailleurs que ces effets de corrosion et même les risques d'incendie ne sont guère à craindre. L'enduit déposé à la longue par la fumée des houilles grasses sur les fers ou la carbonisation superficielle des bois ont ménagé complètement ces matériaux. Nous ne connaissons pas d'exemples d'effondrement ou de consommation de remises couvertes respectivement en fer ou en bois et pourtant nombre d'entr'elles subsistent depuis une quarantaine d'années.

La remise de Renens a coûté 300,000 fr., soit :

par machine : $\frac{300,000}{24} = 12,500$ fr. en chiffre rond

par mètre carré : $\frac{300,000}{3064} = 100$ fr. idem.

C'est donc le système le plus coûteux, car l'on compte ordinairement 8 à 10,000 fr. par locomotive.

Plus spécialement la toiture avec ses lanterneaux est revenue à fr. 48 le m².

g) *L'éclairage électrique*, enfin, est venu remplacer l'ancien éclairage à la néoline. Il comprend déjà 3 arcs de 12 ampères, 9 de 16 ampères, 42 de 20 ampères, groupés par séries de 3 sur le courant alternatif à 125 volts. Ces derniers arcs, exclusivement destinés à l'éclairage des voies, sont montés sur des mâts en acier fondu étiré de Dhuyssbourg, très peu encombrants. Le foyer est à 13 mètres de hauteur. Reste à éclairer encore par de nouvelles installations les quais et les voies de la partie centrale et de la partie Ouest et tous les nouveaux bâtiments. L'ensemble formera un éclairage imposant si l'on songe que la gare de Renens atteint une longueur totale de 2800 mètres et une superficie de 28,5 hectares.

Divers.

Concours pour l'aménagement de la rue de la Cathédrale, à Lausanne.

IV^e prix : *Projet « Triangles bleus ».*

Architecte : O. Oulevey, à Lausanne.

Nous reproduisons (page 204) les planches principales de ce projet.

Société suisse de propriétaires de chaudières à vapeur.

Rapport sur l'exercice 1905 (Extrait).

Le Comité de cette Société vient de publier son rapport sur la 37^{me} année d'exercice. Le Comité s'est entr'autres occupé pendant celle-ci des nouvelles règles publiées par l'Union internationale des Sociétés de surveillance des chaudières, connues sous le nom de règles de Hambourg et Wurzburg, et qui renferment les principes applicables au calcul de l'épaisseur des matériaux, à l'examen des fers soudés ou homogènes entrant dans la construction des chaudières. Constatant que ces règles modifiaient d'une façon sensible celles en usage jusqu'alors, le Comité les transmit à une commission pour un examen approfondi, puis, sur la proposition de celle-ci, les accepta avec quelques modifications complémentaires. Le Comité a, cette année pour la première fois, subventionné la Société suisse des Chauffeurs et Mécaniciens en contribuant aux frais de ses conférences et de son secrétariat.

D'après le rapport de l'ingénieur en chef, la Société comptait, à fin 1904, 2607 membres avec 4537 chaudières et 443 récipients ; à fin 1905, elle comptait 2626 membres avec 4639 chaudières et 465 récipients. Par ordre d'autorités cantonales, 128 chaudières et 3 récipients ont été en outre inspectés ; le nombre total des chaudières inspectées est donc 5235.

A la fin de l'exercice, 123 chaudières étaient nouvellement annoncées et 157 radiées. Les chaudières mises hors service sont en tout 173 si l'on ajoute aux précédentes 16 autres rebutées par les autorités cantonales de police.

Les causes de ces mises hors service sont : pour 64, la réduction ou la cessation de l'exploitation ; pour 33, la substitution de l'électricité à la vapeur ; pour 7, la substitution d'un autre moteur à celui à vapeur ; pour 1, l'incendie ; pour 12, l'introduction du chauffage à vapeur à basse pression ou d'autres systèmes de chauffage ; pour 56, le rendement insuffisant ou l'incapacité complète. Ces 173 chaudières mises hors service avaient une surface de chauffe totale de 3591 m², (20,8 m² en moyenne), les 123 nouvellement annoncées auront ensemble 7146 m² de surface de chauffe (58 m² en moyenne). La tendance, constatée déjà précédemment, d'augmenter la capacité des unités, ne fait donc que s'accroître.

Les 4767 chaudières inspectées se répartissent comme suit entre les différentes industries :

	Nombre de chaudières	% du nombre total	% de la surface de chauffe totale
Industrie textile	1103	23,14	27,87
Préparation du cuir, crin, caoutchouc, feutre, corne et soie	133	2,79	1,87
Aliments, boissons et stimulants	937	19,66	14,44
Industries chimiques	284	5,96	6,99
Industries du papier et métiers polygraphiques	137	2,87	4,16
Industrie du bois	436	9,14	5,94
Industrie des métaux	422	8,85	8,43
Industrie des matériaux de construction, poteries, articles en argile et en verre	168	3,52	3,75
Industries diverses	90	1,91	1,56
Transport	313	6,56	9,29
Edifices publics, maisons particulières, hôpitaux, bains, hôtels, usines hydrauliques et électriques, rouleaux compresseurs, pompes, dragues, etc.	744	15,60	15,70
Total	4767	100,—	100,—

L'augmentation du nombre des unités concerne l'industrie des aliments, les industries chimiques, textiles, métallurgiques et du papier.

(A suivre).